

Eté 2008 - N°6

## **Analyses**

## Le problème des incendies de forêts en Méditerranée

George Kazakis et Dany Ghosn

Chercheurs CIHEAM-IAM Chania (Grèce)

Les forêts méditerranéennes constituent l'un des lieux de diversité végétale les plus importants de la planète, représentant 10% des plantes à fleurs dans le monde sur quère plus de 1,6% de la surface de la terre. Située dans une zone de transition entre les continents européens, africains et asiatiques, cette mosaïque de chênes-lièges, de chênes verts, de cèdres, de pins et d'oliviers abrite 25 000 espèces végétales dont 13 000 sont endémiques. Les forêts servent aussi d'habitat à une extraordinaire diversité d'animaux. À l'origine, les forêts couvraient 82% des terres en Méditerranée ; aujourd'hui, la couverture n'est que de 17%. Cette dégradation est due essentiellement aux activités humaines, l'une d'entre elles

Le feu est le péril naturel le plus important pour les forêts et les zones boisées du bassin méditerranéen. Chaque année, environ 50 000 feux ravagent entre 700 000 et 1 million d'hectares de terres causant d'énormes dommages sur le plan social, économique et écologique ainsi que la perte de vies humaines.

Le climat méditerranéen, avec des étés longs et secs et des hivers doux avec de faibles précipitations, a abouti au développement d'écosystèmes dits de type méditerranéen. Ces écosystèmes ont développé des mécanismes d'adaptation (espèces sclérophylles à feuilles persistantes et phénomène d'allélopathie) afin de surmonter les conditions climatiques difficiles (température de l'air élevée et sécheresse en été). Ces mécanismes provoquent une accumulation de combustibles forestiers secs et inflammables. En outre, beaucoup de plantes méditerranéennes produisent des substances inflammables comme les huiles essentielles et les résines. Dans de telles conditions climatiques et compte tenu des propriétés des combustibles, une simple, même petite, augmentation de chaleur peut facilement être à l'origine d'un feu et de sa propagation.

Les écosystèmes méditerranéens ont évolué sous l'influence périodique des feux et ont développé des mécanismes d'adaptation au feu par une sélection naturelle. Certaines espèces produisent des rejets à partir de la souche ou des racines après le feu alors que d'autres libèrent de grandes quantités de graines qui germent facilement dans les conditions régnant après un feu.

#### Au cœur de la forêt : l'activité humaine

étant les feux.

Dossier «Les feux de forêts en Méditerranée »

Au sommaire de ce numéro :

**Analyses** 

Le problème des incendies de forêts en Méditerranée, par George Kazakis et Dany Ghosn (CIHEAM-IAM

L'Algérie face au défi des incendies de forêts, par Abdelmalek Titah (Ministère algérien de l'Agriculture, Direction générale des forêts)

- Statistiques sur les forêts en Méditerranée

Mohamed Larbi Chakroun (AIFM)

Bibliographie et sites Internet

#### **Brèves**

- Cevital se lance dans la grande distribution en Algérie
- Lutte contre la désertification en Egypte
- Développement de la production de dattes en Tunisie
- Réunion Euromed commerce Espace méditerranéen de la recherche scientifique

#### **Publications**

#### Agenda

Dernières publications sur l'Observatoire

## CIHEAM

Secrétariat Général

11 rue Newton 75116 Paris

www.ciheam.org

La Lettre de veille du CIHEAM

Directeur de la publication

**Bertrand Hervieu** étaire Géi CIHEAM

Rédacteur en chef

Sébastien Abis

Comité scientifique

Elena Kagkou

**Martine Padilla** 

Nicola Lamaddalena

Lopez-Francos

Georges Baourakis

Hassane Tlili

Les feux de forêt font partie intégrante du cycle de vie des écosystèmes méditerranéens, ceci depuis des millénaires et continueront à l'être aussi dans le futur. Les hommes ont aussi influencé les écosystèmes méditerranéens et ce depuis des millénaires, créant une relation dynamique avec leur environnement naturel. Il n'est pas possible de comprendre les structures actuelles de la végétation dans le bassin méditerranéen sans prendre en considération les activités anthropogéniques et les utilisations des terres dans le passé. La forte pression exercée par l'homme (brûlage, abattage, pâturage sur terres non arables, défrichage, aménagement de terrasses, exploitation puis abandon de terres arables) a donné naissance à un paysage fortement marqué par l'activité humaine.



Eté 2008 - N°6

L'intervention humaine a été si forte qu'elle exerce encore un impact significatif sur les structures actuelles et futures de végétation. Les changements observés au cours de ces dernières décennies quant à la fréquence des feux reflètent étroitement les changements socio-économiques récents en cours dans les pays méditerranéens européens. Pour ces derniers, le développement industriel a eu pour conséquence l'exode rural, l'accroissement de la mécanisation agricole, la diminution des pâturages et du ramassage du bois ainsi que l'augmentation de l'urbanisation des zones rurales. De tels changements au niveau de l'utilisation traditionnelle des terres et des modes de vie ont signifié l'abandon de grandes surfaces de terres agricoles, ayant abouti à la régénération de la végétation et à une augmentation de l'accumulation des matières combustibles.

#### CIHEAM

Créé en 1962, le CIHEAM est une organisation intergouvernementale qui regroupe treize Etats du Bassin méditerranéen.

Le CIHEAM
se structure autour d'un
Secrétariat Général
(Paris) et de quatre
Instituts Agronomiques
Méditerranéens
(Bari, Chania,
Montpellier
et Saragosse)

Avec au cœur de son activité trois missions fondamentales (formation, recherche, coopération), le CIHEAM s'impose comme une référence dans son domaine d'activité : l'agriculture, l'alimentation et le développement rural durable en Méditerranée.

Actuellement,
M. Abdelaziz Mougou et
M. Bertrand Hervieu
sont respectivement
Président
et Secrétaire général
du CIHEAM.

#### Le feu, une menace constante pour la forêt

On constate un parallélisme entre les changements d'utilisation des terres au cours de ce siècle en Europe du Sud et les changements au niveau du régime des incendies qui, de peu nombreux et limités à de petites zones, sont devenus très nombreux et touchant chaque année de grandes superficies. Une telle tendance n'est pas observée au sud du bassin méditerranéen où l'utilisation traditionnelle des terres reste le système socio-économique dominant.

La superficie des zones brûlées chaque année en Europe du Sud a plus que doublé depuis les années 1970. Prenant conscience qu'il y avait un problème mais n'en comprenant pas entièrement les raisons, tous les pays d'Europe du Sud ont réagi en accroissant leur capacité d'extinction, en particulier tout au long des années 1990, et par conséquent en augmentant leurs budgets de lutte contre les incendies. Ces efforts ont eu pour effet de diminuer la surface brûlée totale chaque année pendant les saisons des incendies relativement calmes. Néanmoins, le danger potentiel de catastrophes importantes continue à exister. Etant donné l'accumulation croissante de combustibles, la superficie brûlée atteint à nouveau des sommets élevés lors de périodes critiques pour les incendies. De plus, les dommages sont très élevés étant donné que les feux se déclarent ou atteignent facilement les zones de contact de plus en plus étendues entre espaces naturels et urbains dans tous ces pays surtout près du littoral. C'est ce qui a été très clairement démontré lors des trois dernières saisons des incendies catastrophiques au Portugal (2003-2005) et en Grèce (2007) avec des feux extrêmement étendus et destructeurs.

Bien que la principale raison pour l'augmentation des feux au cours des dernières décennies soit probablement le changement dans l'utilisation des sols, il faut également prendre en considération les facteurs climatiques. Les feux se déclarent essentiellement en été quand les températures sont élevées et quand sont faibles l'humidité de l'air et la teneur en eau des combustibles. Les prévisions concernant les changements climatiques indiquent une diminution des précipitations annuelles, une augmentation de la température de l'air et des périodes de sécheresse plus longues. Bien qu'il existe un certain degré d'incertitude quant à la moyenne et la variation des changements en matière de précipitations, toutes les prévisions tendent à indiquer une future hausse du déficit en eau. Ces changements aboutiront à une augmentation de la probabilité d'allumage de feux et de leur propagation non seulement dans la région méditerranéenne mais aussi dans les autres régions du monde sujettes aux incendies.

Les statistiques sur les causes des feux de forêt dans la région méditerranéenne sont loin d'être complètes mais il est manifeste que la majorité des feux sont dus à l'homme. Des causes naturelles comme la foudre peuvent effectivement être à l'origine de feux de forêt et quand de tels feux se déclarent dans des zones isolées, l'étendue des dégâts peut être considérable. Dans l'ensemble, toutefois, le nombre de feux d'origine naturelle est faible comparé à ceux causés par l'homme. Les bergers mettent le feu aux zones de pâturage pour favoriser la croissance d'une nouvelle végétation pour les animaux. Si une telle action a lieu sans les précautions nécessaires et coïncide à une période où les risques climatiques sont élevés, les feux de forêt sont presque inévitables. Dans le passé, on a eu tendance à rejeter la faute sur les gardiens de troupeaux pour la presque totalité des feux de forêt méditerranéens, or cela s'avère très exagéré.

Les populations urbaines dans la région méditerranéenne montrent une méconnaissance toute particulière du danger des feux et de leurs conséquences négatives. Malgré l'organisation continue de campagnes préventives de sensibilisation, beaucoup d'habitants des villes ne considèrent pas un feu de forêt comme une menace même en plein été. L'imprudence des fumeurs et des vacanciers qui allument des feux pour leurs pique-niques (négligence) est la source d'environ un tiers des feux dans le bassin méditerranéen occidental. Le brûlage des déchets est souvent effectué sans aucune précaution et aboutit fréquemment à la propagation du feu. Une autre motivation importante à l'origine de feux destructeurs est la tentative de changer l'utilisation des terres dans des régions où la valeur du terrain est très élevée et où il n'existe pas de plan cadastral et de carte forestière.



Eté 2008 - N°6

#### Quelles réponses face aux incendies de forêt ?

En ce qui concerne la gestion des feux, les feux de forêt ont un cycle annuel qui logiquement permet d'établir un plan de gestion des catastrophes de façon efficace. L'élément le plus important au niveau de la planification avant l'arrivée d'une catastrophe est l'effort fait en matière de prévention. Dans le cas des feux de forêt, cet effort est appelé « prévention des feux ». La prévention des feux inclut toutes les activités ayant « pour objectif de minimiser l'incidence des feux destructifs » et peut être divisée en deux grandes catégories : les activités tournées vers la cause primaire du feu, à savoir l'homme, et celles visant à réduire l'inflammabilité des ressources forestières. Certaines mesures et activités moins connues pour la prévention des feux de forêt qui viennent compléter d'autres plus directes comme les campagnes de sensibilisation du public : l'évaluation des risques d'incendie, la préparation à la lutte contre l'incendie, la détection des incendies, la gestion des combustibles forestiers, une gestion de la forêt tenant compte du risque d'incendie, le développement de techniques de prévention spécifiques, l'analyse des données statistiques sur les feux, la révision et l'adaptation des législations et la planification du développement des zones de contact entre les espaces naturels et les zones urbaines.

La prévention des incendies est assez complexe et les activités développées dans ce domaine sont souvent moins connues et moins spectaculaires que la lutte contre les incendies. Cette dernière fait intervenir nombre de pompiers, de camions de pompiers, d'avions et d'hélicoptères. La nécessité de disposer immédiatement de moyens de lutte contre les incendies ne fait aucun doute quand le feu fait rage. En outre, l'extinction d'un incendie fournit un bon sujet de film pour les caméras et si l'opération est menée avec succès, le public peut voir immédiatement les résultats. Les hommes politiques comprennent naturellement l'importance de soutenir la lutte contre les incendies. En règle générale, l'argent est rarement un problème pour la lutte contre les incendies, surtout au moment de la crise.

Ceci dit, il convient de noter le paradoxe apparu au cours de ces deux dernières décennies. Les progrès technologiques réalisés au niveau de l'amélioration de l'équipement de lutte contre les incendies ( techniques de modélisation des feux, communications, etc...) pendant cette période auraient déjà dû avoir un effet positif décisif, si le problème se résumait à la seule extinction des feux, surtout compte tenu de l'augmentation globale correspondante des budgets de lutte contre les incendies. Toutefois, la réalité est sensiblement différente. Il est facile de démontrer que le problème est beaucoup plus complexe et ne peut se réduire à une simple amélioration de l'efficacité de la lutte anti-incendie. Cela tient à des facteurs relatifs au déclenchement des feux, leurs caractéristiques et leur potentiel de destruction. Cela s'explique aussi avec les facteurs environnementaux, l'évolution sociale, le développement économique et par là impliquent des décisions d'ordre politique et, souvent, un choix politique délicat. Une approche unilatérale mettant uniquement l'accent sur l'extinction des feux est vouée à l'échec et ne peut pas résoudre le problème à long terme. Ce qui semble donc nécessaire, c'est une politique globale bien conçue portant sur les feux de forêt s'appuyant sur une bonne compréhension de tous les facteurs entrant en jeu et, bien sûr, adaptée à l'environnement et aux conditions de chaque pays.

En ce qui concerne la politique en matière de feux de forêt, l'objectif le plus simple et le plus évident est de « garder les pertes dues au feu aussi petites que possible ». Cela semble souvent être « assez » pour les sociétés, les gouvernements et les organisations de lutte contre les incendies. Toutefois, bien que cet objectif semble assez simple et rationnel, il ne l'est pas vraiment parce qu'il ne tient pas compte de la durée dans le temps, il n'est pas fait mention du coût et les contraintes environnementales ne sont pas prises en considération. Ces manquements sont responsables dans une grande mesure de l'échec d'une politique unilatérale axée sur la seule extinction des feux. Les décideurs n'apprécient pas totalement le rôle écologique du feu dans les écosystèmes méditerranéens, les décisions ne soulignent que l'importance de l'extinction des feux et les fonds sont alloués en conséquence. Ce qui semble fonctionner pour une période de temps limité ne fait que cacher le problème de l'accumulation de matières combustibles. Un succès initial aboutit à une aggravation du problème qui dans quelques années exigera plus de ressources et plus d'efforts. Il en découle le besoin d'une augmentation des budgets pour l'extinction des feux. Si les budgets nécessaires sont alloués, le succès des extinctions est à nouveau garanti pour quelques années supplémentaires, le cercle recommence et les possibilités de feux continuent à s'accroître. D'autre part, suivant le degré dont certains écosystèmes ont besoin du feu pour leur régénération et leur santé, l'extinction efficace des feux à long terme peut modifier la composition de la végétation et aboutir à des situations indésirables.

Les politiques concernant les feux de forêt dans le bassin méditerranéen doivent être très pointues, poursuivre plusieurs objectifs et être conçues en tenant compte des caractéristiques des écosystèmes méditerranéens, prenant toujours en considération, en tant que priorité, le besoin de protéger les gens, les propriétés et les infrastructures et d'utiliser au mieux les ressources renouvelables dans l'intérêt de la société.



Eté 2008 - N°6

#### L'Algérie face au défi des incendies de forêts

**Abdelmalek Titah** 

Directeur général des forêts Ministère algérien de l'agriculture et du développement rural

#### Les principaux enjeux

Il faut savoir que la majorité de nos forêts abritent des populations riveraines et le plus grand défi c'est de pouvoir concilier cette cohabitation dans le cadre d'une gestion durable de nos ressources naturelles. Et c'est à juste titre qu'à travers la politique de développement rural et durable que mène le gouvernement algérien depuis 2002, au niveau des zones rurales et montagneuses, cette cohabitation est devenue une réalité, dans la mesure où les problèmes socioprofessionnels de ces populations sont pris en charge d'une manière efficace à travers des programmes de proximité de développement rural intégrés. Cette prise en charge de la population, dans un cadre organisé, permet de sauvegarder nos ressources forestières contre toutes formes de dégradation. L'autre défi, c'est de pouvoir diminuer de l'impact dévastateur des feux de forêts, des maladies et des parasites qui menacent chaque année notre patrimoine forestier. Des moyens considérables ont été mobilisés, ces dernières années, par l'Etat pour juguler ces fléaux.

Au cours des deux dernières décennies (1988-2007), les feux ont occasionné des dommages aux forêts algériennes d'une ampleur assez importante, puisque en moyenne il a été enregistré 1557 foyers/an et une superficie brûlée de 38.600 hectares/an, ce qui a poussé les pouvoirs publics à renforcer les moyens de la Direction Générale des Forêts dans le cadre de la prévention et la lutte contre les feux de forêts, notamment par l'acquisition de matériel de première intervention sur les feux naissants (camion citerne feux de forêts légers) et d'un réseau radioélectrique de type VHF qui permet la communication rapide en cas de déclenchement d'un incendie, sans oublier les travaux de DFCI qui sont menés chaque année pour améliorer l'intervention et la surveillance.

#### Quel dispositif en Algérie pour lutter contre les incendies de forêts ?

Le dispositif de prévention et de lutte contre les feux de forêts qui est mis en place, chaque année, en Algérie, repose autour de plusieurs axes. Sur le plan de la sensibilisation, différentes opérations sont menées :

- Animation de conférences/débats dans les établissements scolaires :
- organisation de journées portes ouvertes sur l'administration forestière ;
- travail de sensibilisation de proximité en direction des populations riveraines de la forêt ;
- animation et participation à des émissions télédiffusées et radiophoniques ;
- contribution des imams des mosquées par la lecture de prêches de vendredi qui mettent l'accent sur le thème ayant trait à l'arbre et son utilité dans la vie quotidienne de la société et surtout la nécessité de protéger la forêt contre les feux ;
- publication dans plusieurs journaux d'articles sur les feux de forêts et l'appel aux populations pour observer plus de vigilance et apporter leur contribution à la prévention et à la lutte ;
- diffusion par la Direction Générale des Forêts d'un communiqué de presse hebdomadaire informant l'opinion publique sur le nombre de foyers de feux enregistré au courant de la semaine et celui cumulé depuis le lancement de la campagne ainsi que les superficies parcourues par le feu.

Cependant, toutes ces actions restent insuffisantes au regard de l'étendue du territoire d'intervention, de la forte densité des populations autour et à l'intérieur des massifs forestiers et de la complexité des opérations de prévention et de lutte, en raison du relief très accidenté et de l'insuffisance des accès qui caractérisent ces massifs.

Concernant le plan réglementaire, la Direction Générale des Forêts, en collaboration avec les autres organismes traditionnellement concernés, met en exécution les dispositions législatives et réglementaires des textes suivants :

la loi 84/124 du 23 juin 1984, portant Régime Général des forêts qui, en application de ses articles 19 et 20, rend nécessaire la participation des différentes structures de l'Etat dans la lutte contre les feux de forêts. Comme elle fixe les obligations de certains organismes pour l'exécution ;

IAM Zaragoza

Du 27 au 29 mai 2008 s'est tenue à Tunis (Tunisie) la 3<sup>ème</sup> réunion annuelle du projet QUALIWATER, que coordonne

Ce projet européen traite de l'impact de l'agriculture irriguée sur la qualité des eaux et des sols. Son objectif est de produire de l'information scientifique, technique et socio-économique sur la contamination par nitrates et sels en agriculture irriguée.

Ce projet mobilise des institutions de recherche de six pays euroméditerranéens (Espagne, Tunisie, Algérie, Royaume-Uni, Turquie et Tunisia)

Plus d'informations :

www.iamz.ciheam/ org/qualiwater



Eté 2008 - N°6

- le décret 80-184 du 19 juillet 1980, modifié et complété, portant mise en place des organes de coordination des actions de protection des forêts ;
- le décret 87-44 du 10 février 1987 fixant les règles et les normes de prévention contre les feux de forêts dans le domaine forestier national et à proximité ;
- le décret 87-45 du 10 février 1987, portant organisation et coordination des actions en matière de lutte contre les feux de forêts dans le domaine forestier national.

En ce qui concerne ce volet, les textes réglementaires en vigueur prennent en charge les préoccupations essentielles en matière de préparation, de gestion et surtout d'obligations envers les différentes structures concernées, notamment pour les mesures préventives et les conditions d'intervention et de mobilisation des moyens nécessaires à la mise en oeuvre de la campagne. En application des dispositions du décret 80-184 du 19 juillet 1980, modifié et complété, sus visé, portant mise en place des organes de coordination des actions de protection des forêts, il a été procédé cette année, en date du 28 mai 2008, à l'installation de la nouvelle Commission Nationale de Protection des Forêts (CNPF) par Monsieur le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural. Cette Commission est composée de 12 membres représentant les ministères et de 12 autres représentant les différentes institutions et organismes nationaux ayant une relation avec la protection des forêts. Cette Commission qui se réunit deux fois par an, au début et à la fin de chaque campagne, sous la présidence du Ministre chargé des forêts, a pour objet :

- d'arrêter et d'actualiser le plan de lutte préventive et active contre les principaux fléaux affectant les forêts ;
- d'assurer la coordination des actions des organismes qui en sont concernés ;
- de tracer, au début de chaque campagne, le programme aux commissions de protection des forêts de wilaya (département) ;
- d'arrêter et d'actualiser, avec le concours de l'organe chargé de la protection civile, le plan préventif de lutte contre les feux de forêts ;
- de procéder, à la fin de chaque campagne, à l'étude et à l'exploitation du bilan sur la base des rapports qui lui sont transmis par les commissions de wilayas (départements).

Par ailleurs, un dispositif de prévention est mis en place chaque année, privilégiant une série d'actions entreprises à travers les quarante départements concernés :

- l'aménagement et l'entretien de tranchées par feu ;
- l'entretien par les services des travaux publics des accotements des routes traversant les massifs forestiers :
- la confection par les exploitants de tournières autour des exploitations agricoles limitrophes aux forêts et présentant un danger de propagation de feux ;
- l'entretien par la Société d'Electricité et du Gaz des tranchées sous lignes de haute tension ;
- l'entretien par la Société des transports ferroviaires des voies ferrées traversant les massifs forestiers.

Sur le plan organisationnel, en application de la réglementation en vigueur, notamment les dispositions du décret n°87/45 portant organisation et coordination des actions en matière de lutte contre les feux de forêts dans le domaine forestier national, les actions suivantes sont mises en oeuvre chaque année :

- la promulgation de quarante arrêtés préfectoraux portant approbation des plans feux de forêts départementaux et fixant les modalités de mise en oeuvre des mesures préventives et la mobilisation des moyens dans le cadre du dispositif de lutte préconisé ;
- l'installation de quarante comités opérationnels de wilaya (département) pour la coordination des opérations et la mobilisation des moyens de lutte sur le territoire de chaque département ;
- la mise en place de comités opérationnels de Daïra (sous-préfecture) qui coordonnent les opérations de lutte et la mise en oeuvre des moyens nécessaires au niveau de tout le territoire de chaque sous-préfecture :
- l'installation de comités opérationnels communaux qui jouent un rôle important dans la mobilisation de moyens de lutte et qui constituent le premier maillon en matière de prévention et d'intervention rapide dans le dispositif mis en place ;



Eté 2008 - N°6

- l'installation de comités de riverains qui jouent un rôle primordial dans la prévention et l'intervention contre les feux de forêts, compte tenu de leur proximité du milieu forestier. Il va sans dire que pour un pays à vocation rurale comme l'Algérie, les comités de riverains demeurent des alliés incontournables dans la prévention et la sensibilisation des populations qui habitent la forêt ou à proximité.

Sur le plan de l'intervention, la Direction Générale des forêts met en place, durant toute la durée de la campagne, un dispositif de première intervention qui, pour cette année, repose sur :

- la mise en place de 381 postes vigie pour la détection et l'alerte, avec un effectif de 979 éléments entre agents forestiers et ouvriers ;
- la constitution de 479 brigades mobiles de première intervention avec un effectif de 2 064 agents ;
- l'utilisation de 300 camions citernes feux de forêts légers équipés de kits de première intervention (citernes de 600 litres) ;
- la mobilisation de 12 camions ravitailleurs en eau et de 45 camions citernes feux de forêts ;
- la mise en place, dans le cadre de la réalisation des programmes de développement, de 1 338 chantiers exerçant dans les massifs forestiers, avec un effectif global de 18 000 ouvriers qui sont mobilisés à chaque fois que c'est nécessaire dans la lutte contre les feux de forêts ;
- le recensement de 1 694 points d'eau situés en forêts ou à proximité, pour faciliter l'approvisionnement en eau des moyens d'intervention ( CCFL et camions citernes) ;
- l'acquisition et l'installation d'un réseau de communication radioélectrique de type VHF pour l'ensemble des 40 départements du nord du pays.

#### Des expériences sur lesquelles l'Algérie pourrait s'inspirer

Les expériences les plus intéressantes, en matière de lutte contre les feux de forêt, demeurent celles entamées par les pays méditerranéens (Italie, France, Espagne, Grèce, Chypre) qui ont développé des méthodologies d'approche dans ce cadre. Elles peuvent nous intéresser dans la mesure où nous avons les mêmes types de végétation et pratiquement les mêmes facteurs de déclenchements des feux. Les expériences américaine et canadienne sont aussi intéressantes pour nous, dans la mesure où ces deux pays ont développé des modèles de prévisions des feux de forêts (modèle Behave notamment) très convaincants dont on peut s'inspirer à l'avenir pour la prévention contre les feux de forêts en Algérie.

#### Pour des coopérations méditerranéennes sur les feux de forêts

Les thématiques prioritaires autour desquels une collaboration entre l'ensemble des pays méditerranéens est nécessaire, concernent plusieurs domaines :

- Celui de la prévention des feux de forêts, avec deux pistes : généraliser le système d'information de la gestion des feux de forêts qui a été développé au niveau européen à l'ensemble des pays méditerranéens de la rive Sud; développer un système de prévention des feux de forêts au niveau régional.
- Celui de la lutte contre les feux, avec trois actions à encourager : concevoir un plan d'intervention d'urgence avec les moyens adéquats, former des techniciens dans l'utilisation des moyens de lutte contre les feux de forêts (avions, hélicoptères), des moyens de détection rapide (système de caméras infra rouge) et dans l'investigation des causes d'incendies, développer l'échange d'expériences et l'appui technique et scientifique dans la gestion de l'après incendie.
- Celui de l'évaluation des dégâts, en concevant éventuellement un système d'évaluation multiforme des dégâts et pertes occasionnés par les feux de forêts, notamment sur le plan écologique (assistance technique pour développer un système informatisé pour l'évaluation des dégâts).

Nouveau site Internet du CIHEAM

Pour répondre aux objectifs d'une politique de communication plus moderne et plus efficace, le CIHEAM a lancé en juin 2008 son nouveau site Internet.

Ce site offre des informations sur les activités de formation, de recherche et de coopération du CIHEAM, tout en fournissant de nombreuses analyses et données sur l'agriculture et l'alimentation en Méditerranée via l'Observatoire du CIHEAM.

www.ciheam.org



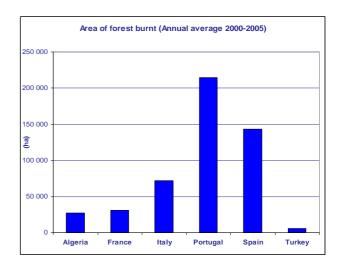
Eté 2008 - N°6

## Statistiques sur les forêts en Méditerranée

Dossier statistique préparé par le Secrétariat Général du CIHEAM

#### Sources

- FAOSTAT 2008
- EUROSTAT, Euro-Mediterranean statistics 2007



Area of forest and other wooded land burnt annualy (ha)							
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Annual average (2000-2005)
Algeria	38 462	55 782	14 378	11 194	11 998	31 676	27 248
France	24 078	20 642	30 160	73 278	13 711	22 135	30 667
Italy	114 648	76 427	40 791	91 805	60 176	47 575	71 904
Portugal	159 605	111 850	124 411	425 726	129 539	338 262	214 899
Spain	188 586	93 297	107 464	148 172	134 193	188 697	143 402
Turkey			8 513	6 644	4 876	2 821	5 714

Forest Area in the Mediterranean countries (1000 ha)						
	1995	2005				
Albania	779 000	794 000				
Algeria	1 966 900	2 276 800				
Egypt	51 500	67 000				
France	14 944 500	15 554 000				
Greece	3 450 000	3 752 000				
Italy	8 915 000	9 979 000				
Lebanon	126 000	136 500				
Malta	300	300				
Morocco	4 308 500	4 364 000				
Portugal	3 341 000	3 783 000				
Spain	14 957 500	17 915 000				
Tunisia	801 000	1 056 000				
Turkey	9 866 000	10 175 000				

#### Partenariat sur la sécurité alimentaire

Le Secrétariat Général du CIHEAM et l'IAM de Bari se sont engagés à soutenir activement les Journées d'études méditerranéennes consacrées à la sécurité et à la qualité alimentaires, organisées et préparées par le consortium italien RIFOSAL et l'Institut méditerranéen de certification (IMC).

Cinq manifestations auront lieu entre 2008 et 2010. La première s'est tenue à Rome (Italie) le 9 juin 2008 et la seconde aura lieu à Tirana (Albanie) le

Plus d'informations :

www.rifosal.it



Eté 2008 - N°6

#### Interview

Mohamed Larbi Chakroun, Président de l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes (AIFM)

# Q - Pourriez-vous revenir sur quelques actions initiées par l'AIFM dans le cadre de la lutte contre les feux de forêts dans la région méditerranéenne ?

Ce qui est remarquable, c'est qu'on ne s'intéresse à la forêt méditerranéenne que lorsqu'elle brûle, et cet intérêt comme un feu de paille s'estompe rapidement pour surgir de nouveau au prochain sinistre. Cette situation illustre une certaine indifférence vis-à-vis de nos forêts. Les solutions techniques telles que l'aménagement, les équipements préventifs, la sylviculture appropriée ou les techniques de lutte ont fait leurs preuves, mais leur mise en oeuvre souffre de cette "indifférence" induite par la faible production ligneuse de cet écosystème dont les rôles et fonctions sont très nombreux.

Notre action vise davantage la prise en compte par les décideurs des valeurs non marchandes de nos forêts, afin de consentir l'effort soutenu qui est si nécessaire à la pérennité de nos espaces naturels terrestres

#### Q - Quelles leçons peut-on tirer aujourd'hui des méthodes utilisées en Méditerranée au cours des deux dernières décennies pour faire face aux incendies qui affectent les forêts méditerranéennes ?

Les activités agro-sylvo-pastorales dans les pays du sud, malgré la relative faiblesse des moyens mobilisés, ont largement contribué à limiter les surfaces parcourues par les feux de forêts. Dans les pays du nord, en revanche, la déprise agricole, le désinvestissement des ruraux du secteur forestier (rentabilité) et l'intérêt porté de plus en plus par les citadins aux espaces boisés ont entraîné un abandon relatif des pratiques sylvicoles, devenues de plus en plus coûteuses.

Les moyens de lutte active ne suffisent pas à eux seuls à enrayer le fléau des feux de forêts en Méditerranée. Une relance raisonnée de l'utilisation des produits marchands et non marchands des espaces naturels terrestres, compte tenu des demandes des sociétés, est nécessaire. La mise en oeuvre de deux projets IINTERREG par l'AIFM, en association avec plusieurs régions méditerranéennes, a montré que les feux de forêts ne peuvent être traités séparément : ils doivent être inclus dans l'aménagement et le développement intégrés des territoires.

#### Q - Comment, à votre avis, rendre mieux opérationnel et plus efficace le dispositif relatif à la sécurité civile et aux catastrophes naturelles, proposé actuellement dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée en ce qui concerne la lutte contre les feux de forêts ?

Ce dispositif doit être considéré comme un dernier recours. Il serait très coûteux s'il ne s'appuyait pas sur des mesures et des actions préventives contre les feux de forêts et les inondations. Un effort d'information et de sensibilisation limiterait les frais de l'intervention.

## Q - Comment voyez-vous les conséquences des changements climatiques sur les forêts méditerranéennes ?

On constate déjà une migration vers le nord des espèces végétales, ce qui perturbe les écosystèmes et aggrave le phénomène de désertification. Plusieurs modèles expérimentaux entrevoient une forte augmentation de la température estivale et donc une amplification des risques d'incendies. Ces modèles prévoient également une augmentation de l'intensité des pluies, ce qui augmente les risques d'inondation. Il n'est pas trop tard pour anticiper et bien réagir.

#### TerraMed 2008

L'édition espagnole du rapport annuel du CIHEAM (Mediterra) vient d'être publiée, sous le nom désormais adopté de

La réalisation de ce rapport est assurée en Espagne par l'IAM Zaragoza et le Ministère de l'environnement, du milieu rural et de la

Terramed 2008 porte sur les futurs agricoles et alimentaires en



Eté 2008 - N°6

Q - Quels sont les axes que l'AIFM considère comme étant prioritaires à l'avenir, dans le cadre de la coopération euro-méditerranéenne autour des forêts méditerranéennes, de manière générale, et des feux de forêts, en particulier ?

Je peux citer deux grands axes de coopération euro-méditerranéenne qu'on peut traduire par une série de projets à objectifs multiples :

- l'aménagement des bassins versants pour contribuer notamment à la fixation des populations dans leurs terroirs, la maîtrise de l'eau qui deviendra de plus en plus rare et le développement de la production agricole ;
- le développement agro-sylvo-pastoral, touristique et écologique des zones forestières compte tenu des potentialités des milieux naturels et des demandes locales.

#### **Entretien conduit par Hassane Tlili**

Journaliste spécialisé dans les questions agricoles et environnementales.

#### Prix de thèse 2008 du CIHEAM

Le Conseil d'Administration du CIHEAM, lors de sa 119ème réunion tenue à Paris le 6 juin 2008, après avoir entendu le président du Comité scientifique consultatif, a décidé d'attribuer à l'unanimité le prix de la meilleure thèse Master of Science du CIHEAM pour l'année 2007 à Kanj Hamad (Liban) .

Cet étudiant a réalisé son travail de recherche à l'IAM de Bari sous la direction du Prof. Peter Midmore et du Dr Patrizia Pugliese, intitulé « Institutions et politique de développement pour l'agriculture organique dans les pays balkaniques de l'ouest – Une analyse

## **Bibliographie**

- A.P. Dimitrakopoulos and I.D. Mitsopoulos, "Global Forest Resources Assessment 2005", FAO Report on Fires in the Mediterranean Region, 2006.
- G. Xanthopoulos, D. Caballero, M. Galante, D. Alexandrian, E. Rigolot et R. Marzano, "Forest Fuels Management in Europe", pp. 29-46, in proceedings of the Conference on "Fuels Management: How to Measure Success" (March 28-30, 2006, Portland, Oregon, USA), by P.L. Andrews and B. W. Butler, compilers, USDA Forest Service, Rocky Mountain Research Station, Fort Collins, CO. RMRS-P-41, 2006.
- G. Xanthopoulos, "Forest fire policy scenarios as a key element affecting the occurrence and characteristics of fire disasters", p.129, in book of abstracts of the "IV International Wildland Fire Conference" (May 13-17, 2004, Seville, Spain), 2007.
- WWF International. Forest Fires in the Mediterranean, WWF Report, 2003.

Plus d'informations sur les feux de forêts en Méditerranée

#### Travaux des étudiants

Il est désormais possible d'accéder aux meilleures thèses réalisées par des étudiants des IAMs sur le site Internet du CIHEAM, à la rubrique

« Recherche ».

#### Sites Internet

- Association internationale forêts méditerranéennes (AIFM) www.aifm.org
- FAO Silva Mediterranea www.fao.org/forestry/4646/en/
- European Forest Institute (EFI) Mediterranean regional office www.efi.int/portal/efimed/
- International Union for Conservation of Nature Centre for Mediterranean Cooperation http://iucn.org/places/medoffice/CDForest/contenido/index\_2.html
- Euro Forest Portal http://forestportal.efi.int/
- Observatoire de la forêt méditerranéenne www.ofme.org/



Eté 2008 - N°6

#### **Brèves**

#### Le groupe Cevital se lance dans la grande distribution en Algérie

« Uno » : tel est le nom de la nouvelle enseigne de grande distribution en Algérie. Promu par Numidis, la filiale spécialisée dans la grande distribution du groupe privé Cevital, ce supermarché Uno est une opération financière 100% algérienne. Premier d'une série de supermarchés amenés à se développer progressivement, « Uno » s'est ouvert le 10 juin dernier à Garridi sur les hauteurs d'Alger. Le magasin, d'une surface de vente de 2000 m², a créé 160 emplois directs. A travers cette nouvelle initiative, Issad Rebrab, dirigeant de Cevital, poursuit la diversification économique de son groupe et concrétise ses projets dans la grande distribution. La prochaine étape se situe au printemps 2009, avec l'ouverture annoncée d'un véritable hypermarché sur plus de 7000 m² à Bab Ezzouar, un quartier de la banlieue algéroise. D'autres projets sont également en préparation, avec l'ouverture probable de supermarchés à Oran et à Tizi-Ouzou. A ce titre, il faut indiquer que le groupe Cevital, dans son plan d'investissement 2005-2010, consacre une enveloppe d'environ 375 millions € pour ses activités de grande distribution. Le premier groupe privé algérien semble ainsi vouloir saisir une double opportunité sur ce terrain. Premièrement, l'objectif est de conquérir un marché encore peu exploré : le groupe algérien Blanky n'est pas parvenu à développer ses supermarchés Promy et l'enseigne Carrefour, ayant implanté un premier supermarché pilote début 2006 à Alger, parait revoir ses ambitions à la baisse quant à l'ouverture de prochains hypermarchés sur le sol algérien, malgré l'enqouement de départ. Deuxièmement, le groupe Cevital cherche à devancer de potentiels concurrents qui depuis quelques mois semblent vouloir profiter du succès mitigé de Carrefour : ainsi les groupes allemand Métro, français Auchan ou américain Wal-Mart prospectent activement en Algérie. Ce marché porteur, fort de 35 millions d'habitants, demeure néanmoins caractérisé par l'importance de l'économie informelle qui compterait pour environ 40% de l'activité commerciale nationale. Cevital se lance donc dans un chantier considérable. Pour satisfaire la demande locale, soucieuse de consommer « algérien » tout en exigeant un meilleur accès aux marques étrangères, le groupe mise d'ailleurs sur un équilibre entre produits nationaux et produits importés afin d'enclencher notamment un processus vertueux de développement économique et commercial pour les producteurs agricoles algériens. Numidis a ainsi identifié trois piliers majeurs pour mener à bien sa stratégie avec les supermarchés Uno: l'amélioration des capacités logistiques, la formation continue du personnel et un système marketing efficace pour promouvoir l'enseigne.

#### Des projets pour lutter contre la désertification en Egypte

Dans les pays méditerranéens du Sud, l'Egypte a initié plusieurs expériences qui s'inscrivent dans la lutte contre la désertification. A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre ce phénomène, célébrée annuellement le 17 juin, les médias égyptiens se sont penchés de manière particulière sur deux projets riches en enseignement: ceux de Tochka et et du Wadi Al-Natroune. Lancé en 1997, le projet de Tochka vise à puiser de l'eau dans le lac Nasser et à l'acheminer par un canal creusé parallèlement au fleuve du Nil vers le désert occidental de l'Egypte pour irriguer environ 3,75 millions de terres cultivables. En agissant ainsi, l'Egypte aura augmenté sensiblement sa production agricole. Mais elle aura surtout réussi à alléger la pression démographique intense qui pèse sur la vallée du Nil regroupant à elle seule 96 % de la population. L'Etat égyptien cherche à travers le projet de Tochka à augmenter la superficie habitable du pays de 5% à 25%. En dépit de certaines critiques à propos du coût pharamineux du projet, les Egyptiens ont compris qu'en investissant sérieusement dans la formation et le savoir, ils finiront par tirer profit de cette expérience originale. C'est d'ailleurs ce qu'a démontré un autre projet plus modeste mais néanmoins très instructif. Il s'agit de l'expérience entreprise par le monastère copte d'Abou-Magar situé à Wadi Al-Natroune (vallée de Natroune). Le projet a été lancé dans les années 1970. Il s'agissait pour les moines de ce monastère, fondé au IVème siècle, d'acheter 126 hectares de terres aux alentours de l'édifice pour essayer de les rendre arables. La tâche était tellement difficile que ces terres appartiennent à une région semi-désertique traversée aujourd'hui par l'autoroute reliant le Caire et Alexandrie. Mais quarante années plus tard, l'expérience menée par les moines est devenue un bel échantillon de ce qui pourrait incarner une révolution verte dans le continent africain. La superficie cultivable autour du monastère atteint, en effet, de nos jours environ 650 hectares. Il n'y avait au début que des dattiers et des oliviers. Ces terres produisent aussi désormais des pommes, des pêches, des mangues, des carottes, des navets et d'autres fruits et légumes. Les moines ont réussi à y installer de petites usines pour transformer une partie de leurs produits. Plusieurs d'entre eux sont médecins, pharmaciens, vétérinaires ou ingénieurs agronomes, ce qui leur a permis d'établir une coopération de plus en plus étroite avec les centres de recherches égyptiens impliqués notamment dans la problématique du désert. Parmi les atouts majeurs de cette expérience, il importe de retenir celui qui consiste à héberger dans le monastère des analphabètes pour leur dispenser des cours d'alphabétisation et leur offrir des stages agricoles sur le terrain qui leur permettent de s'accommoder des conditions difficiles du désert et de cultiver des espèces résistantes à la sécheresse et à la salinité.

#### IAM Montpellier

Le 5 septembre 2008, l'IAM Montpellier organise une conférence internationale sur « Société, Eau et Santé en Méditerranée ».

Cet événement se situe dans le cadre du Congrès mondial de l'eau qui se tient en septembre dans la ville de Montoellier.

www.iamm.fr



Eté 2008 - N°6

#### Le gouvernorat de Tozeur s'active pour la production de dattes tunisiennes

La Tunisie souhaite doper ses exportations de dattes en 2008. Le chiffre de 35490 tonnes de dattes exportées est avancé, laissant présager des recettes de l'ordre de 105 millions de dinars tunisiens. Ce serait ainsi supérieur aux résultats de l'année 2007, où 32540 tonnes avaient été vendues sur la marché international, octroyant près de 96 millions de dinars tunisiens de recettes. Dans le gouvernorat de Tozeur, cœur de production des dattes tunisiennes, les préparatifs avancent à un rythme soutenu. Un programme régional de promotion de la qualité des dattes a été lancé dernièrement, dans l'objectif de gagner de nouvelles parts sur le marché mondial et de bénéficier si possible de marges commerciales supplémentaires que peut procurer l'entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2008 de la zone de libreéchange avec l'Union européenne. En outre, la présente saison verra la poursuite de l'exécution du système de traçabilité des dattes biologiques. Ce nouveau régime doit permettre une meilleure commercialisation de variétés de dattes tunisiennes dans les grandes surfaces sur les marchés extérieurs. Des encouragements pouvant aller jusqu'à 50 % des frais d'approbation et d'adhésion à ce régime sont accordés aux exportateurs. D'autre part, le traitement biologique des palmiers dattiers a démarré en mai dernier. Une expérience portant sur le traitement biologique de mille hectares est en cours.

#### Réunion des Ministres du commerce de la zone euro-méditerranéenne

La 7ème conférence euro-méditerranéenne des Ministres du Commerce s'est tenue le 2 juillet 2008 à Marseille. Cette rencontre a rassemblé les 27 Etats membres de l'UE et les 12 pays partenaires méditerranéens (Albanie, Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Mauritanie, Syrie, Territoires palestiniens, Tunisie et Turquie). Au cours de cette réunion, les Ministres du commerce de la zone euroméditerranéenne ont fait le point sur l'évolution des relations commerciales dans la région et discuter des moyens supplémentaires à mettre en œuvre pour progresser en matière de libéralisation et d'intégration économiques. Le texte des conclusions de la conférence révèle que les questions agricoles ont occupé une bonne part des discussions. Premièrement, les Ministres ont fait part de « leur préoccupation quant aux effets relatifs du renchérissement du prix des matières premières et des produits agricoles et de ses impacts » sur les économies méditerranéennes. A ce titre, ils ont convenu « d'examiner les moyens susceptibles d'atténuer les effets négatifs de cette situation dans l'esprit de solidarité du Partenariat euro-méditerranéen ». Concernant le processus de libéralisation additionnelle des produits agricoles et de la pêche, lancé depuis novembre 2005 par la Commission européenne avec les partenaires méditerranéens, le texte des conclusions rappelle que deux Etats ont conclu récemment leurs négociations avec l'UE, à savoir l'Egypte et Israël. La Jordanie avait été le premier pays à boucler sa négociation avec l'UE en 2007. Les Ministres ont accueilli favorablement le lancement récent des négociations agricoles avec la Tunisie et encouragé la conclusion de celles en cours avec le Maroc, tout en appelant les autres pays partenaires méditerranéens à ouvrir des négociations sur l'agriculture avec I'UE. Il est par ailleurs intéressant de noter que les Ministres souhaitent axer principalement l'attention de ces négociations agricoles euro-méditerranéennes sur trois objectifs majeurs à atteindre progressivement: le développement rural, la productivité agricole et la promotion des produits de qualité.

#### Pour un espace de la recherche scientifique en Méditerranée

A l'initiative du Groupe inter-académique méditerranéen (GID), des scientifiques se sont réunis du 24 au 26 juin 2008 à Paris pour poser les bases d'un espace méditerranéen dédié à la science et partage du savoir en Méditerranée. Organisée en collaboration avec des académies, des universités et des organismes de recherche nationaux et intergouvernementaux dont le CIHEAM, cette conférence a permis aux participants d'étudier trois problématiques jugées prioritaires pour l'avenir de la zone méditerranéenne et pour le reste du monde : l'agriculture et le développement durable, les ressources halieutiques et l'environnement marin et enfin l'adaptation aux impacts des changements climatiques. Les travaux ont débouché sur l'identification de certains thèmes qui seront soumis aux responsables politiques dans le cadre des activités de l'Union pour la Méditerranée. Les sujets prioritaires retenus en matière d'agriculture pour faire l'objet d'analyses plus approfondies concernent notamment « une approche socio-économique de la sécurité des approvisionnements, des études sur les zoonoses, la diète méditerranéenne, la sécurité sanitaire des aliments, la gestion de l'eau et des sols ». S'agissant des ressources halieutiques et de l'environnement marin, les participants à la conférence ont surtout mis l'accent sur la nécessité « de renforcer les réseaux d'observation régionaux » et de coordonner l'utilisation des moyens à la mer nécessaires à toute gestion durable du domaine marin ». Quant aux réponses devant être données en ce qui concerne la compréhension des changements climatiques, « elles doivent à l'évidence intégrer une dimension sociopolitique et prendre en compte l'acceptabilité économique et sociale des évolutions envisagées » comme l'ont rappelé les participants.

#### IAM Bari

L'IAM Bari organise, en partenariat avec d'autres Institutions, la 5ème conférence internationale sur la dégradation des sols, du 18 au 22 septembre 2008.

L'objectif de cette rencontre sera d'examiner les moyens à mettre en oeuvre pour dépasser les analyses de diagnostic afin de passer à la formulation d'actions concrètes en matière de ressources foncières agricoles.

http://www.iamb.it/ 5ICLD/



Eté 2008 - N°6

## **Publications**

FAO, "Forests and energy", FAO Forest division report, Roma (Italy), 2008.

**A.Olaizola, A.Bernues, J-P. Boutonnet (eds)**, "*Mediterranean livestock production: uncertainties and opportunities*", Options méditerranéennes, Series A, n°78, CIHEAM-MAI Zaragoza, Universidad de Zaragoza, CITA, 2008.

**C. Porqueddu, M.M. Tavares de Sousa (eds)**, "Sustainable Mediterranean grasslands and their multifunctions", Options méditerranéennes, Series A, n°79, CIHEAM–MAI Zaragoza, FAO, ENMP, SPPF, 2008.

**A.Lopez-Francos (ed)**, "Drought management: scientific and technological innovations", Options méditerranéennes, Series A, n°80, CIHEAM – MAI Zaragoza, EC MEDA Water, 2008.

**M. Allaya (ed)**, "Les agricultures méditerranéennes: analyses par pays", Options méditerranéennes, Série B, n°61, CIHEAM-IAM Montpellier, 2008.

**M. Palahí, Y. Birot and M. Rois (eds.)**, "Scientific Tools and Research Needs for Multifunctional Mediterranean Forest Ecosystem Management", European Forests Institute, Proceedings n°56, Saarijarvi (Finland), 2007.

V. Fersino, M. Raeli (eds), "Il biologico nel Bacino del Mediterraneo: politiche, normative e mercati per un'agricoltura di qualita", IAM Bari-ISMEA Report, Roma (Italy), 2008.

## Agenda

#### 27-28 août 2008 - Aurillac (France)

Séminaire international « RuraliTIC » : les technologies de l'information et de la communication en territoires ruraux (information).

#### 15-18 septembre 2008 - Cracovie (Pologne)

Conférence et exposition sur l'aquaculture, « Aquaculture Europe 2008 », organisée par la Société Européenne d'Aquaculture (information).

#### 14-16 octobre 2008 - Avignon (France)

Salon Méditerranéen Interprofessionnel de la Filière Fruits et Légumes (information).

### 9-11 octobre 2008 - Lille (France)

Forum mondial de l'économie responsable sur "Nourrir et protéger la planète: quelle responsabilité pour les acteurs économiques ?" (information).

#### 20-24 octobre 2008 - Rome (Italie)

Semaine européenne des forêts célèbre la contribution des forêts d'Europe à l'atténuation des changements climatiques, à la fourniture de bois et d'énergie renouvelable, à l'approvisionnement en eau douce et à la protection de notre environnement (information)

## 30-31 octobre 2008 - Barcelone (Espagne)

Séminaire international sur l'eau et les forêts, organisé par l'Institut des forêts européennes (information)

#### 8-13 novembre 2008 - Florence (Italie)

4ème congrès international sur le kaki et les espèces fruitières peu utilisées (information).

#### 27-28 novembre 2008 - L'Etang des Aulnes (France)

Colloque international « Foresterranée » sur le thème de la production durable de biens et services en forêt méditerranéenne (information).

### 13 décembre 2008 - Tunis (Tunisie)

Séminaire international sur la promotion du partenariat dans l'industrie de la transformation de la tomate, organisé par les autorités tunisiennes.

#### Publication des Profils pays

En octobre 2008, le CIHEAM publiera sur son site Internet les 13 documents d'analyse concernant le système agricole, le développement rural et la pêche dans ses 13 pays membres.

Ces monographies avaient été réalisées au printemps 2008 dans le cadre d'un numéro spécial de la revue Options méditerranéennes.



Eté 2008 - N°6

## Observatoire méditerranéen du CIHEAM

#### Dernières publications majeures

#### Notes d'analyse du CIHEAM

- L'actualité agricole en Méditerranée (janvier-avril 2008), Ciheam, n°33, mai 2008.
- Dispositif de valorisation des produits agricoles en France, Alain Le Goff, n°34, juin 2008.
- Risques et sûreté alimentaires dans le contexte de la mondialisation, Jean-Louis Rastoin, n°35, juillet 2008.

#### Notes d'alerte du CIHEAM

- Les produits de montagne en Méditerranée, Hélène Ilbert, Maylis Luye et Annarita Antonelli, n°46, mai 2008
- Agriculture et développement rural durable, Ciheam et Plan Bleu, nº47, mai 2008.
- Changement climatique et agricultures au Maghreb, Mahi Tabet-Aoul, n°48, juin 2008.
- La Méditerranée et l'Europe face aux perspectives agricoles mondiales, Pierre Blanc, n°49, juin 2008.

#### NewMedit

- Synthèse du numéro 02/2008 de la revue, juillet 2008.

### Lettre de veille du CIHEAM

- Lettre de veille n°05, « Effets socio-économiques de la hausse des prix alimentaires en Méditerranée », Printemps 2008.

\* \* \* \*

#### Observatoire méditerranéen du CIHEAM

Un instrument d'analyse et de débat sur l'agriculture, le monde rural et l'alimentation en Méditerranée

www.ciheam.org

#### La Lettre de veille

Chaque trimestre, le CIHEAM publie sa Lettre de veille en anglais et en français.

Le prochain numéro paraîtra en novembre 2008 et portera sur l'agriculture biologique en Méditerranée

Pour recevoir la Lettre de veille, écrire à observatoire@ciheam.org